

PLF 2016 : examen en commission élargie des crédits de la mission Culture

Paris - Publié le mercredi 4 novembre 2015 à 18 h 29 - Essentiel n° 55390 - Imprimé par ab. n° 19439

Les ateliers Berthier, le CNSMD de Lyon, le patrimoine, la RAP, le Grand Palais, le schéma d'aménagement du château de Fontainebleau, le MuCEM, l'avenir des DRAC, le désengagement des collectivités territoriales en matière financière et budgétaire, le déséquilibre entre l'Île-de-France et les autres territoires français, les crédits des musées et le déficit du Quai Branly, tels sont quelques-uns des sujets évoqués par Fleur Pellerin, ministre de la Culture et de la Communication, lors de l'examen en commission élargie des crédits de la mission Culture le 02/11/2015.

2,749 Md€ (+163 M€ sur un an par rapport aux 2,584 Md€ de crédits de paiement prévus dans la LFI 2015, soit une hausse de +6,4 %), telle est l'enveloppe allouée à la mission Culture de l'État dans le PLF 2016 présenté en Conseil des ministres le 30/09/2015. Le total des crédits de paiement alloués aux missions et aux programmes d'intervention de l'État s'élève à 406,3 Md€, dont la Culture, avec 2,749 Md€, représente 0,68 %.

« Je ne peux que me réjouir de voir ce budget augmenter » (Pierre-Alain Muet)

- « Ayant plaidé inlassablement ces dernières années pour que le budget de la culture soit sanctuarisé, je ne peux que me réjouir de voir ce budget augmenter et surtout qu'il soit inscrit dans les priorités du Gouvernement.
- Les financements alloués à la culture constituent des investissements fondamentaux pour une société, au même titre que ceux consacrés à l'éducation, à l'enseignement supérieur et à la recherche.
- Il est indispensable que l'État soutienne et initie le lancement de grands projets culturels et ne se contente pas dans ce domaine d'une vision budgétaire et comptable. »

Pierre-Alain Muet (SRC), vice-président de la commission des Finances

« Le programme patrimoine ne paraît pas votre priorité » (Jean-François Lamour)

- « Je remarque que le programme patrimoine ne paraît pas votre priorité.
 - Hors effet de périmètre, l'augmentation des crédits est légère, un peu plus de 2 M€ en crédit de paiements, mais elle permettra, il faut le reconnaître, de revaloriser les subventions de la plupart des opérateurs qui avaient fortement contribué à l'effort de redressement des comptes publics. »

Jean-François Lamour (LR), membre de la commission des Finances

« Les conditions matérielles de la liberté de création doivent bénéficier de nouveaux investissements » (Marie-Odile Bouillé)

- « Les conditions matérielles de la liberté de création, réaffirmées dans le projet de loi relatif à la création, à l'architecture et au patrimoine devraient donc être renforcées et bénéficier de

nouveaux investissements.

- Il est essentiel que la formation des artistes et des publics, qui conditionnent évidemment la création future et sa réception, puissent bénéficier d'un cadre solide et durable. »

Marie-Odile Bouillé (SRC), vice-présidente de la commission des Affaires culturelles et de l'Éducation

« Ce budget est plus un budget de consolation plutôt qu'un budget de promotion » (Michel Piron)

- « 11 M€ iront au chantier du Grand Palais. L'état de ce bâtiment est très préoccupant. Cela n'est pas sans conséquence sur l'organisation et sur la minoration de ce bâtiment qui est sous-utilisé car on ne sait pas l'utiliser convenablement. La restauration et la mise aux normes de l'ensemble ont été évaluées entre 430 et 440 M€. 200 M€ restent à trouver.
- Les autorités centrales et locales de la V^e République ont beaucoup investi dans les musées. Cette politique a eu des résultats spectaculaires puisque la fréquentation des musées nationaux a triplé, celle des autres musées de France a doublé. Mais les autorités peinent désormais à conserver les dotations de fonctionnement qui leur sont pourtant indispensables. Très peu de musées peuvent vivre de leurs recettes d'exploitation. Ils sont deux à Paris : Orsay et Rodin.
- Ce budget est plus un budget de consolation plutôt qu'un budget de promotion. »

Michel Piron (UDI), membre de la commission des Affaires culturelles et de l'Éducation

Intervention de Fleur Pellerin

Les ateliers Berthier

- « C'est effectivement un projet d'aménagement ou d'organisation de ces terrains très important.
 - Le ministère de la Culture et de la Communication a lancé une étude de programmation sur l'évolution de ces ateliers en septembre 2015. J'espère qu'elle pourra aboutir en juin 2016.
- L'objectif est de répondre aux besoins de structures déjà présentes sur le site, tout en constituant un pôle théâtral majeur. L'idée est qu'il puisse associer la Comédie-Française, le théâtre de l'Odéon et une école d'enseignement théâtral.
- C'est un projet estimé à environ 20 M€. Il s'articule avec l'usage renforcé de la salle modulable de l'Opéra Bastille ainsi que du terrain dit des « Délaissés ».
- 3 M€ d'autorisation d'engagement et 1,5 M€ de crédits de paiement sont inscrits au PLF 2016 pour le lancement et la réalisation de différentes études de maîtrise d'œuvre nécessaires à la réalisation de l'opération. »

Le CNSMD de Lyon

- « La proposition de confier une étude complémentaire au cabinet de programmation architecturale Aubry & Guiguet a été validée en conseil d'administration du 31/03/2015.
- Cette étude permettra d'éclairer les arbitrages à effectuer sur deux emprises foncières susceptibles d'être aménagées pour l'extension des locaux du conservatoire.
- La Métropole a indiqué que toute étude qui viendrait à affiner les besoins du conservatoire et proposer un pré-programme qui permette de concilier ces besoins avec du logement social serait la bienvenue. »

Le patrimoine

- « Le PLF 2016 est marqué par une très forte augmentation des crédits consacrés à la création et à la transmission des savoirs, mais également par une augmentation et un renforcement des capacités d'investissement en faveur du patrimoine.
- J'ai souhaité que la politique de valorisation et de conservation des patrimoines puisse bénéficier d'un soutien consolidé. »

La RAP

- « En 2016, la rebudgétisation de la RAP permettra de faire coïncider la dotation du FNAP et ses besoins et mettre fin à l'accumulation des retards. C'est un excellent arbitrage que nous avons obtenu à la suite d'une proposition de Martine Faure.
- Je travaille parallèlement avec le ministère du Budget à un plan d'apurement, que la Cour des Comptes a également recommandé, qui pourrait être initié dès la fin de l'année 2015.
- Demander à l'Inrap de tenir une comptabilité analytique me semble de bonne gestion. Nous allons y travailler. Mes services et moi-même sommes pleinement mobilisés pour apporter un règlement rapide et définitif aux difficultés soulevées par les retards de paiement. »

Le Grand Palais

- « C'est un bâtiment qui fait beaucoup pour le rayonnement international de Paris et de la France.
 - Il est assis sur un modèle économique solide, mais pourrait sûrement l'être encore plus si le bâtiment était mieux utilisé.
- L'aménagement actuel, pour des raisons de logistique et de sécurité, ne tire pas le meilleur parti de ce lieu majeur.
- Nous avons lancé un certain nombre d'études sur la restauration du bâtiment, son aménagement, son programme culturel et son équilibre économique.
- Les travaux d'urgence sont déjà financés et engagés.
 - Les discussions ministérielles à ce sujet ont progressé. Elles restent encore ouvertes sur le scénario à privilégier sur le bouclage des plans de financement pour les prochaines étapes, mais je pense que nous pourrions très prochainement, c'est-à-dire dans les prochaines semaines, vous annoncer la solution qui est privilégiée par le Gouvernement. »

Schéma d'aménagement du château de Fontainebleau

- « Nous avons eu des évolutions de réglementation en matière de sécurité qui nous ont conduit à privilégier, dans le schéma directeur 2015-2018, des travaux qui se concentrent sur des questions de sécurité.
- Le potentiel de développement du château de Fontainebleau est important pour diversifier les parcours de visite en Île-de-France.
- Je suis très consciente de la nécessité de prévoir des interventions rapides de certains décors, au-delà des travaux qui sont engagés. Nous réfléchissons actuellement aux solutions envisageables pour conduire en parallèle ces deux phases de travaux et rechercher des mécénats et des partenariats pour boucler le financement de ces projets. »

MuCEM

- « Le MuCEM est un véritable succès public que le ministère de la Culture et de la Communication continuera d'accompagner avec détermination.

- Les chiffres de fréquentation en 2014 sont satisfaisants puisque le MuCEM a accueilli 650 000 visiteurs.
- Le ministère travaille actuellement en étroite collaboration avec l'établissement public au suivi des recommandations émises par la Cour des Comptes.
- Pour l'instant, c'est un musée qui remplit bien son rôle, qui est ancré dans le territoire. On peut toujours apporter des améliorations et nous y travaillons. »

Avenir des DRAC

- « Les DRAC continueront de se déployer sur tout le territoire, car ce sont des administrations de proximité. Pour être très concrète, les conseillers en place à Clermont-Ferrand, à Metz ou à Amiens resteront en place au plus près du terrain.
- Cette réforme territoriale devrait permettre de déployer davantage d'agents, car nous allons pouvoir créer une vingtaine de postes de conseillers chargés du développement de l'éducation artistique et culturelle dans les départements qui en ont le plus besoin. »

Le désengagement des collectivités territoriales en matière financière et budgétaire

- « Je rappelle que, pour la quasi-totalité de ses interventions en région, le ministère de la Culture et de la Communication n'est pas en position de maîtrise d'ouvrage. Il est souvent un accompagnateur ou un incitateur de l'action des collectivités, que ce soit dans le domaine patrimonial, de la création ou de la lecture. Dans ce contexte, le ministère de la Culture et de la Communication n'a pas vocation à compenser le désengagement des collectivités, d'ailleurs il ne le peut pas.
- Pour autant, je souhaite soutenir les collectivités qui, au niveau communal ou intercommunal, choisissent de maintenir leurs dotations.
- Les 45 pactes que nous avons signés à ce jour concernent 3,6 millions d'habitants et ont permis de consolider 400 millions d'euros de fonds publics en faveur de la culture. »

Le déséquilibre entre l'Île-de-France et les autres territoires français

- « J'ai engagé un certain nombre de chantiers pour remédier à cette situation. Le premier consiste à inciter davantage les grandes institutions culturelles parisiennes à déployer des actions concrètes dans les territoires.
- J'ai réuni récemment les grands dirigeants des institutions culturelles parisiennes pour évoquer avec eux les pistes qui nous permettront d'assurer que ces institutions ont des politiques, des actions très concrètes de développement hors les murs. »

Le statut des enseignants des écoles d'art

- « J'ai pris l'engagement de tout mettre en œuvre pour que les statuts soient alignés et que les enseignants puissent bénéficier des mêmes conditions statutaires de rémunération, d'avancement, pour assurer une équité dans leur traitement.

Nous agissons par décret une fois que nous aurons terminé le cycle de concertation, actuellement en cours. »

Les crédits des musées

- « Il y aura probablement, à partir de 2018, des évolutions nécessaires en raison des rebasages des subventions de fonctionnement. »

Le déficit du Quai Branly

- « Le modèle économique du musée du Quai Branly doit être consolidé.
 - J'ai souhaité que le contrat de performance sur la période 2015-2017 puisse tenir compte de cet objectif. Le ministère accompagnera évidemment cette démarche. C'est pour cette raison que la subvention de fonctionnement augmente de 300 000 euros.
- Je serai très attentive à ce que l'établissement parvienne à retrouver rapidement un modèle économique équilibré. »

Fleur Pellerin



Parcours	Depuis	Jusqu'à
Ministère de la Culture et de la Communication Ministre	Août 2014	Aujourd'hui
Ministère des Affaires étrangères et du Développement international Secrétaire d'Etat chargée du Commerce extérieur, de la promotion du Tourisme et des Français de l'étranger	Avril 2014	Août 2014
Ministère délégué aux PME, à l'Innovation et à l'Economie numérique Ministre déléguée	Mai 2012	Mars 2014
Cour des Comptes Conseillère référendaire	2009	Mai 2012
Tilder (cabinet de conseil en stratégie de communication) Directrice associée	2007	2008
Commission permanente de contrôle des Sociétés de perception des droits d'auteur (SPRD) Rapporteur	2001	2005

Fiche n° 5583, créée le 26/08/14 à 18:47 - MàJ le 09/09/14 à 12:33

Ministère de la Culture et de la Communication



- Le ministre de la Culture et de la Communication a pour mission de rendre accessibles au plus grand nombre les œuvres capitales de l'humanité et d'abord de la France, de conduire la politique de sauvegarde, de protection et de mise en valeur du patrimoine culturel, de favoriser la création des œuvres de l'art et de l'esprit et le développement des pratiques et des enseignements artistiques, de définir, coordonner et évaluer la politique du

Gouvernement relative aux arts du spectacle vivant et aux arts plastiques.

- Création : 1959

- Crédits de la mission Culture :

Loi de finances initiale 2015 : 2 595 M€

Loi de finances initiale 2014 : 2 579 M€

Loi de finances initiale 2013 : 2 627 M€

- Ministre de la Culture et de la Communication : Fleur Pellerin, depuis le 26/08/2014
- Michel Orier, directeur général de la création artistique
- Martin Ajdari, directeur général des médias et des industries culturelles
- Vincent Berjot, directeur général des patrimoines
- Information et communication : Élise Grousset
- Tél : 01 40 15 38 80

Ministère de la Culture et de la Communication

3 rue de Valois

75033 Paris Cedex 01 - FRANCE

Téléphone : 01 40 15 80 00



Fiche n° 58, créée le 27/09/13 à 13:23